



LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE, FACTEUR DE PRÉVENTION DU RISQUE

LE CAS DU DÉMANTÈLEMENT

RENDEZ-VOUS ANNUEL
DU NUCLÉAIRE

VENDREDI
23 NOVEMBRE
8:30/17:30
COLMAR

IUT
34 RUE DU GRILLENBREIT
AMPHI G

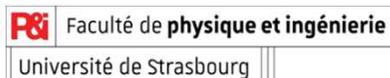
Le Haut-Rhin a été le département pionnier dans l'énergie nucléaire. Quatre centrales sont implantées dans le Grand Est et le centre Cigéo (Meuse - Haute-Marne) est un des premiers laboratoires de recherche du monde pour le stockage géologique des déchets les plus radioactifs.

Le démantèlement d'une installation industrielle est administrativement et techniquement long. Celui d'une installation nucléaire de base l'est davantage encore. De ce fait, son démantèlement peut s'accompagner non seulement de la perte des connaissances sur le site, mais aussi de compétences des personnels et sous-traitants, et être ainsi générateur de risques. La désindustrialisation de nos territoires fait, par ailleurs, obstacle au travail de mémoire industrielle et au développement d'une culture du risque dans nos sociétés. Il est ainsi essentiel d'organiser la mémoire d'un site industriel tout au long de sa vie, et ce dans l'intérêt des générations présentes et futures.

BLOQUEZ LA DATE ET CONSULTEZ LE PROGRAMME

Quelle(s) mémoire(s) ? Pour quel(s) nouveau(x) modèle(s) d'implication des territoires et des citoyens ? Le droit peut-il appréhender de tels risques sur une échelle à très long terme ? Ces problématiques variées mais essentielles seront traitées à travers :

- ✓ Des exposés
- ✓ Des entretiens avec des industriels de différents secteurs (nucléaire, chimie, production sidérurgique, exploitation minière...)
- ✓ L'organisation en 2019 de deux *Ateliers Risque et Innovations* du CERDACC



Save the date
29AG 11G
1^{ers} Entretiens
du Grillenbreit

Organisés par le  CERDACC
UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

Centre Européen
de recherche sur le Risque,
le Droit des Accidents Collectifs
et des Catastrophes
Université de Haute-Alsace

Date limite d'inscription
(gratuite et obligatoire)
16 novembre 2018
cerdacc@uha.fr

Traduction simultanée
français/allemand

8h30 ACCUEIL

9h00 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Pr. Bernard FABRE Directeur de l'IUT
Pr. Christine GANGLOFF-ZIEGLER Présidente de l'Université de Haute-Alsace
Dr. Christelle ROY Directrice de recherche au CNRS
Vice-présidente Stratégies et développements de l'Université de Strasbourg
Bruno FUCHS Député du Haut-Rhin

PROPOS INTRODUCTIFS

Dr. Hervé ARBOUSSET Maître de conférences en droit - HDR
Directeur du CERDACC - EA 3992
& **Dr. Marie-Béatrice LAHORGUE** Maître de conférences en droit - HDR CERDACC

DISCUTANTS

François BERINGER Maire de Blodelsheim
Claude BRENDER Maire de Fessenheim
Dr. Cédric DUCHENE LACROIX Universität Basel
Departement Gesellschaftswissenschaften
Dr. Maryse ARDITI France Nature Environnement
Membre du directoire du réseau énergie
Membre du réseau risques industriels

9h50/12h30

DÉSINDUSTRIALISATION ET FABRIQUE DU FUTUR : LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE

MODÉRATRICE

Dr. Valentine ERNE-HEINTZ Maître de conférences en sciences économiques CERDACC

EXPOSÉS

Fanny BAZILE, Agrégée de philosophie, Stratégie Internationale
Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - CEA
Ethique, mémoire industrielle et société : quelles responsabilités à très long terme ?

Pr. Eleni MITROPOULOU Sémiotique de la communication - UHA
CRESAT (EA 3436 Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques)
Risque, territoire, public : quelles interactions pour quelle mémoire ?

Dr. Jing SHAO-WANG Maître de conférences en psychologie - UHA
CHART (EA 4000 Cognitions Humaines et Artificielles – Université Paris 8 & EPHE)
Les enjeux de l'intelligence artificielle

ENTRETIENS

Capitalisation et transmission des savoirs et des données. Regards croisés d'experts

Alain ROLLET Liquidateur amiable des Mines De Potasse d'Alsace
Marc TRAMOND Juriste en droit de l'environnement industriel
Consultant Editeur (*Editions Gavrinis360*)
Marc LEGER Conseiller juridique - CEA Président de la section française de l'AIDN
Bruno CAHEN DAHER - Vice President Nuclear Services development
Emmanuel CANTELE DREAL Est – Adjoint au chef du pôle risques chroniques
Service *Prévention des risques Anthropiques*

Déjeuner sur place

14h/17h

LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE À TRÈS LONG TERME : GÉNÉRATIONS FUTURES ET DÉMANTÈLEMENT NUCLÉAIRE

MODÉRATRICE

Dr. Marie-Béatrice LAHORGUE Maître de conférences en droit - HDR CERDACC

EXPOSÉS

Dr. Thomas SCHELLENBERGER Maître de conférences en droit CERDACC
Nucléaire : un droit « hors normes » ?

Dr. Guillaume de RUBERCY Avocat Associé *Carbonnier Lamaze Rasle & Associés* - Paris
Panorama réglementaire : le droit confronté au long terme

Dr. Marc RUTTLOFF Gleiss Lutz Hootz Hirsch PartmbB Rechtsanwälte - Stuttgart
Der deutsche Ausstieg aus der Kernenergie - Herausforderungen und offene Fragen
La sortie de l'Allemagne de l'énergie nucléaire - défis et perspectives

ENTRETIENS

Focus sur le démantèlement nucléaire

Elvire CHARRE Directrice déléguée du CNPE de Fessenheim
Jean-Noël DUMONT Coordinateur du Programme *Mémoire*
Agence Nationale des Déchets Radioactifs - ANDRA
Lydie EVRARD Commissaire à l'Autorité de sûreté nucléaire - ASN
Pr. Benoît GALL Université de Strasbourg - Faculté de Physique et ingénierie
Institut Pluridisciplinaire Hubert CURIEN (IPHC)
Gilles GIRON Directeur des Projets de Déconstruction et Gestion des
Déchets - EDF
Valérie PONTIER Direction *Recherche et Développement*
PVSI Pôle démantèlement

CLÔTURE DES TRAVAUX

Dr. Hervé ARBOUSSET

& **Dr. Muriel RAMBOUR** Maître de conférences en droit - CERDACC

ENTRETIENS DU GRILLLENBREIT



Inscription gratuite et obligatoire aux Entretiens du Grillenbreit avant le 16 novembre 2018

Par mail à cerdacc@uha.fr ou courrier à IUT de Colmar - CERDACC 34 rue du Grillenbreit 68000 Colmar

Nom/Prénom
Qualité
Société/Employeur, n° Siret
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

Déjeuner sur place possible - **réservation au moment de l'inscription** : 25 euros/pers
 oui non (restaurants proches en centre-ville – 10 minutes à pied)

Mode de paiement :

- Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'UHA
(A joindre au bulletin d'inscription ou à remettre le jour de l'événement)
- Paiement sur facture
- Paiement en espèces (le jour de l'événement)

Accès

- **A pied depuis le centre-ville** 15 minutes de marche par le centre historique
- **En taxi depuis la gare** Prévoir de les réserver avant votre départ (période d'affluence)
- **Lignes de Bus** <http://www.trace-colmar.fr>

TRACE *Campus du Grillenbreit* à partir de la gare ou du pôle d'échanges du Théâtre

- ligne 4 (boucles A et B) arrêt *Grillenbreit*
- ligne 1 (direction Horbourg- Wihr) arrêt *Campus Universitaire*

- **En voiture** Accès possible au parking gratuit de l'IUT par *le Grillen*, 19 rue des Jardins ou par la *rue du Grillenbreit*

Cette manifestation scientifique se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue des avocats, soit 6h30 de formation délivrées au cours de cette journée.

